
De:
Envoyé: lundi 23 mai 2011 16:43
À: Geipan
Objet: Re: V/OBSERVATION LOMME (59) 21 05 2011- demande de PV - première suggestion

Bonjour,

J'habite en métropole, mais peut me déplacer jusqu'en zone rurale pour aller déposer mon témoignage auprès de la gendarmerie la plus proche, de manière à établir un procès verbal en bonne et dûe forme.

Concernant l'hypothèse des lanternes thaïlandaise, j'ai en effet lu l'article que vous avez publié. A dire vrai, n'ayant jamais vu de telles lanternes dans le ciel je ne pourrais pas me prononcer de manière sûre et certaine.

Je me rendais à Lomme, commune voisine de Lille qui fêtait son doublé de football et il est en effet fort probable qu'un groupe de personnes ai décidé de lancer ce type de luminaires à cet instant (il était tout de même 2h du matin et nous n'avions pas consommé d'alcool).

Les couleurs des sphères que j'ai aperçu sont similaires à celle des lanternes thaïlandaises. Elle volaient en formation rectiligne, lentement jusqu'à disparaître à travers les nuages.

Je suis donc d'accord avec vous pour la similitude entre les lumières émises par des lanternes thaïlandaises et le phénomène dont j'ai été témoin.

Je vais me rendre au poste de gendarmerie le plus proche de manière à ce que cette affaire puisse avancer.

Encore merci pour votre réponse,

Cordialement

Le 23 mai 2011 11:00, Geipan <Geipan@cnes.fr> a écrit :

Nous vous remercions pour le questionnaire que vous avez bien voulu nous renvoyer, concernant l'observation citée en objet.

Nous vous rappelons cependant les termes qui figurent sur notre site internet :

J'ai réalisé une observation, que dois-je faire ?

Vous observez un phénomène que vous ne pouvez expliquer,

Si vous vous trouvez en zone de gendarmerie, vous ferez établir un procès verbal qui nous sera retransmis.

Le GEIPAN est lié à la Gendarmerie Nationale par une convention de fonctionnement (**PROTOCOLE CNES/DGGN (DCT/DA/2011-0005976 -DGGN/DOE/SDDOP 30840)**).

Il est indispensable, si vous résidez dans une zone couverte par la Gendarmerie Nationale, que vous vous rendiez dans votre brigade locale afin que les gendarmes puissent établir un **Procès Verbal de renseignement administratif enrichi de votre audition**. Cette démarche permet de donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une **enquête administrative** locale auprès des aéroports, services météo etc. En cas de difficulté, vous pouvez faire référence au protocole mentionné ci-dessus et produire ce mail pour appuyer votre démarche.

Nous vous conseillons de vous rendre, **muni du questionnaire**, à la gendarmerie, qui récupèrera ainsi des éléments utiles pour établir le PV. Une copie du Procès Verbal alors établi nous sera ensuite directement transmise.

Merci de nous tenir informés de votre démarche à ce sujet,

Par ailleurs, la description que vous faites de votre observation nous incline à penser que vous avez peut-être été le témoin d'un passage de lanternes thaïlandaises. En effet, celles-ci peuvent se déplacer de façon très cohérente entre elles, en formation, en suivant une trajectoire rectiligne ou aléatoire selon les vents en présence.

Une information figure, à ce sujet, sur notre site internet, intitulé "Ciel d'été, attention aux méprises". Voici le lien qui vous permettra d'accéder à cette information :

<http://www.cnes-geipan.fr/geipan/actualites/01072010-Ciel-dete-Attention-aux-meprises-.html>

voici également un ou deux liens sur lequel vous pouvez récupérer des informations concernant le fonctionnement de ces lanternes, aujourd'hui couramment utilisées (moins chères et plus "écologiques" qu'un feu d'artifice) pour des mariages, anniversaires ou autres fêtes... Elle font parfois l'objet d'une déclaration auprès de la mairie avant lancement.

http://www.balloon.li/crbst_3.html

<http://www.skycandle.fr/?gclid=CO7Jtqz7sKMCFYeY2AodPD9m3g>

Merci de nous dire si vous êtes d'accord avec cette première hypothèse.

Bien cordialement

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du
Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : dimanche 22 mai 2011 17:28

À : Geipan

Objet : Compte rendu d'observation

Bonjour,

Comme convenu lors de l'observation d'un phénomène, je me permet de vous envoyer le compte rendu de mon observation d'hier.

Je reste évidemment à disposition pour tout renseignements ou précisions complémentaires sur le dossier.

Cordialement